

DEMANDE D'ENGAGEMENT
RALLYE COUPE DU NORD 2020 – SAMEDI 19 septembre 2020
LILLE – LE TOUQUET – PARIS – PLAGE

Merci de compléter, tous les champs sont obligatoires.

Comment avez-vous découvert Constellation Event :

PILOTE

Rayer mentions inutiles ci-contre Mademoiselle - Madame - Monsieur -

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Pays
Mail
Téléphone
Date de naissance
Nationalité

Co-PILOTE

Rayer mentions inutiles ci-contre Mademoiselle - Madame - Monsieur -

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Pays
Mail
Téléphone
Date de naissance
Nationalité

VOITURE

Marque
Modèle et version
Date 1ère immatriculation
Numéro d'immatriculation
Compagnie d'assurance
Numéro de contrat
Couleur extérieure

DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS - REGLEMENT

Pour vous inscrire au « Rallye COUPE DU NORD 2020 »,
imprimez et retournez complétées les pages 1 et 2 du présent formulaire,
au choix :

- par mail à : constellation.event.sas@gmail.com
- par voie postale à : **Constellation Event 3 rue d'anjou 62790 Leforest – France**

Vous recevrez par mail, dès que votre dossier sera complet, la confirmation de votre inscription. Toute confirmation d'engagement est personnelle et non transférable, elle concerne le véhicule et l'équipage déclarés sur le formulaire de demande d'engagement. Constellation Event SAS se réserve le droit de refuser l'inscription d'un concurrent. Modalités d'annulation : le montant versé dans le cadre de la demande d'engagement reste acquis par Constellation Event SAS, sauf dans le cas où la demande d'engagement parviendrait à Constellation Event SAS après que la capacité maximale du rallye soit atteinte. En cas de désistement, la somme versée sera reportée sous forme d'un avoir pour participer, dans un délai d'un an, à un autre événement organisé exclusivement par Constellation Event SAS, sous déduction d'un montant de 100 € conservé pour couvrir les frais administratifs.

Le rallye est un événement privé organisé par la société Constellation Event SAS, il se déroulera le samedi 19 septembre 2020 de 9h00 à 21h00, au départ du Pays de Pévèle, à une encablure de Lille, dans les Hauts de France - le lieu de départ sera communiqué (uniquement aux participants qui s'engagent à conserver l'information du lieu de départ) avec la confirmation de votre inscription. Le rallye comporte environ 300 kilomètres. Toutes les routes empruntées sont macadamisées et de bonne qualité.

L'événement présent respecte la législation française en vigueur spécifique liée aux événements sportifs. L'organisation est tenue, du point de vue législatif, de souligner que le rallye sur route ouverte à la circulation n'est pas une épreuve de vitesse, aussi nous rappelons que les équipages engagés sont soumis au respect du code de la route en toute circonstance, nous vous invitons à user sans modération de courtoisie tant à l'égard des membres de l'organisation que de tous les autres usagers de la route. Ainsi vous servez non seulement l'image des rallyes mais aussi celle de l'automobile. L'organisation exercera des contrôles qui donneront lieu le cas échéant à des pénalités pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'événement.

Pour optimiser votre sécurité et la pérennité des rallyes, l'organisation se réserve la possibilité d'équiper votre véhicule d'un appareil GPS de contrôle disposant d'une autonomie suffisante pour la durée des épreuves, cet appareil de contrôle GPS ne nécessite aucune installation particulière. Ces dernières technologies nous permettent de bénéficier d'un PC course pour mieux vous accompagner pendant le rallye par un contrôle

permanent de votre parcours, de votre vitesse et de l'enregistrement des points de passage.

L'évaluation individuelle de l'équipage sera établie de la manière suivante (sans classement) :

- 100 points au km
- CP (contrôle de passage) manquant : 30 points. 30 points
- CPH (contrôle de passage humain) manquant : 30 points. 30 points
- 1er excès de vitesse constaté : 100 points 100 points
- 2ème excès de vitesse constaté : 500 points.
- 3ème excès de vitesse constaté : exclusion. 500 points
- Feuille de route non restituée : totalité des points de l'étape
- Une feuille de route remise à chaque équipage avec les road books permettra la collecte des CP au fil de l'épreuve. Le type de CP à relever sera communiqué au briefing et sera rappelé au début du road book remis lors de l'accueil.

Navigation

C'est grâce au road book papier fourni par l'organisation que les équipages navigueront. Les notes de road book sont de type boule-flèche. Toutes les astuces classiques sont potentiellement de la partie, case miroir, carte, inversion de case, boule-flèche non orientée, décomposé, fléché allemand, horloge à 2 aiguilles, notes littéraires, mur, RSVP, RDA, les ronds points représentés entièrement ou non ...

L'évaluation individuelle précise de chaque équipage est réalisée notamment en fonction des CP relevés sur le parcours. A l'issue seront communiqués les éléments correctifs pour que chacun puisse vérifier ses propres performances.

ASSURANCE

Conformément à la législation, l'organisateur a souscrit un contrat d'assurance en rapport avec la nature de l'événement auprès de la compagnie d'assurance AXA – assurances – Nanterre.

ASSISTANCE

Pour votre tranquillité, pensez à vérifier auprès de votre assureur si vous disposez d'une assistance dépannage remorquage afin d'être pris en charge lors de votre déplacement.

EQUIPAGE

Tout équipage doit être composé du premier pilote et d'un équipier, comme spécifié sur le formulaire d'engagement. Le premier pilote doit être en possession d'un permis de conduire. Pour être autorisé à conduire la voiture pendant l'épreuve, un équipier doit être en possession du permis de conduire. L'âge minimum d'un équipier est de 10 ans (autorisation écrite du représentant légal pour le co-pilote mineur). Pendant la durée de conduite et lorsque le concurrent est une personne morale ou lorsqu'il ne fait pas partie de l'équipage, toutes ses obligations et responsabilités incombent en totalité, solidairement et par indivis, au premier pilote déclaré sur le bulletin d'engagement.

VOITURES ADMISSIBLES

Sont admissibles toutes les voitures représentant un intérêt dans l'histoire de l'automobile dont la mise en circulation est postérieure à 1959 jusqu'à 2020 (sinon sur demande). Toutes les voitures doivent être conformes au code de la route en vigueur le jour de l'événement.

EQUIPEMENTS

Un extincteur en cours de validité, d'une contenance minimum de 2 kg est recommandé par la FFSA ; dans le cadre de cette organisation, nous vous demandons de vous munir à minima d'un extincteur de 1 kg. Les ceintures de sécurité sont obligatoires si le véhicule est muni, d'origine, des points d'encrage correspondants. Un gilet fluorescent est obligatoire par membre d'équipage ainsi qu'un triangle de pré-signalisation par véhicule.

BRUIT (NIVEAU SONORE DES VEHICULES)

Le niveau sonore pour toutes les voitures utilisées en rallye sur le territoire français ne devra pas excéder 100 dB à 75% du régime moteur maximum.

VERIFICATIONS

Tout équipage participant au rallye doit se présenter au complet, dès son arrivée sur le site d'accueil, aux vérifications administratives puis avec son véhicule aux vérifications techniques et devra assister au briefing obligatoire.

Les vérifications administratives portent sur le permis de conduire en cours de validité pour le conducteur et l'identité du co-pilote (éventuellement de son permis de conduire également). Pour le véhicule, la vérification administrative portera sur la carte grise ou le titre de circulation et l'attestation d'assurance ainsi que sur la vignette du contrôle technique.

Les vérifications techniques appliquées au véhicule porteront sur la correspondance du modèle du véhicule présenté et celui figurant sur le formulaire d'inscription transmis lors de l'engagement. Les points suivants seront également contrôlés : la présence des équipements obligatoires, la présence de la vignette de contrôle technique, l'apposition des supports de communication du rallye (plaques, ...), ainsi que l'apposition des marques et sponsors exclusifs de Constellation Event, d'aucune manière ces visuels ne devront être masqués même partiellement. Aucune autre publicité ne devra être apparente, à l'exception des marquages liés à l'histoire de la marque et du véhicule.

EXPLOITATION

En prenant part aux organisations Constellation Event, les participants au sens large du terme autorisent la société Constellation Event SAS, sans contre partie aucune, d'utiliser, de reproduire et diffuser à titre gracieux le nom, la voix et/ou l'image du pilote, du copilote, du véhicule pour toute communication publicitaire ou commerciale directement ou indirectement. Constellation Event SAS pourra céder librement ses droits à un ou plusieurs tiers. Ces conditions d'exploitations sont valables sans limite de durée et sans limite géographique et ce sur tous supports.